

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de l'agriculture, de
l'agroalimentaire, de l'élevage et
du développement des archipels

Papeete, le 17 SEP. 2021

N° 122-2021

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2020 de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire et affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'élevage et du développement des archipels,

par les représentants Monsieur Benoît KAUTAI et Madame Louisa TAHUHUTERANI

Document mis
en distribution
Le 17 SEP. 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 5792/PR du 5 août 2021, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2020 de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire et affectation de son résultat.

I. ATTRIBUTIONS ET ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) est un établissement public à caractère administratif (EPA) qui constitue, auprès des pouvoirs publics, l'organe consultatif et représentatif des intérêts des agriculteurs (*éleveurs et forestiers compris*) et des pêcheurs lagonaire, ainsi que des activités annexes ou assimilées s'y rattachant. Elle est administrée par des élus représentant les activités agricoles et de pêche lagonaire.

➤ Attributions de la CAPL

L'arrêté n° 668/CM du 6 mai 2013 relatif à la chambre et au registre de l'agriculture et de la pêche lagonaire fixe ses attributions et prévoit que la CAPL est compétente pour :

- la création et l'administration de ses services ;
- la tenue du registre de l'agriculture et de la pêche lagonaire ;
- la délivrance des cartes de l'agriculture et de la pêche lagonaire ;
- les prévisions des productions agricoles ;
- la diffusion d'informations destinées aux agriculteurs, forestiers, aquaculteurs et pêcheurs lagonaire ;
- les enquêtes et études économiques.

Outre ses missions liées au fonctionnement administratif, la CAPL assure également une double mission : consultative et d'intervention. Elle peut également intervenir dans les matières suivantes :

- conseils technico-économiques, comptables, marketing et juridiques aux agriculteurs et aux forestiers, aux aquaculteurs pêcheurs lagonaire et à leurs groupements ;

- formation professionnelle des agriculteurs, forestiers, des aquaculteurs des pêcheurs lagunaires et de leurs groupements en collaboration avec les organismes de formation ;
- organisation commerciale des agriculteurs, des forestiers, des aquaculteurs, des pêcheurs lagunaires et de leurs groupements ;
- promotion des produits locaux de l'agriculture de la forêt, de l'aquaculture et de la pêche lagunaire ;
- gestion d'organismes professionnels ;
- réception, ouverture voire instruction des dossiers de demande d'attribution des aides financières aux agriculteurs ;
- avis technique pour l'inscription au registre.

➤ Organisation de la CAPL : assemblée générale et bureau

L'assemblée générale de la chambre est composée de 19 membres¹ élus par les électeurs des cinq archipels titulaires d'une carte professionnelle. Ces membres sont répartis par collège électoral et par circonscription administrative, comme suit :

- 1^{er} collège : 7 membres représentant les grands exploitants agricoles dont 3 des îles-du-Vent et 1 représentant pour chacun des autres archipels (*îles-Sous-le-Vent, Australes, Tuamotu-Gambier, Marquises*) ;
- 2^e collège : 7 membres représentant les petits exploitants agricoles dont 2 des îles-du-Vent, 2 des îles-Sous-le-Vent et 1 représentant pour chacun des autres archipels (*Australes, Tuamotu-Gambier, Marquises*) ;
- 3^e collège : 2 membres représentant des pêcheurs lagunaires dont 1 des îles-du-Vent et 1 pour tous les autres archipels ;
- 4^e collège : 3 membres représentant les coopératives, groupements, syndicats et associations concernant les activités agricoles et de pêches lagunaires.

		ÎLES-DU-VENT	ÎLES-SOUS-LE-VENT	TUAMOTU-GAMBIER	MARQUISES	AUSTRALES	Total
COLLÈGE	1	3	1	1	1	1	7
	2	2	2	1	1	1	7
	3	1	-	1	-	-	2
	4	1	1	1	-	-	3
Total		7	4	4	2	2	19

Initialement prévues en juin 2019 puis reportées une première fois au 10 juin 2020² pour des raisons de renouvellement de cartes professionnelles des agriculteurs, les élections portant renouvellement des membres de la CAPL se sont tenues définitivement le 10 juin 2021³ compte tenu de l'état de crise sanitaire de la Polynésie française qui ne permettait pas l'organisation des phases préalables et réglementaires nécessaires à l'élection en 2020.

En application de l'article 38 de l'arrêté du 6 mai 2013⁴, la commission de contrôle s'est donc réunie le 17 juin 2021 pour procéder au recensement général des votes et proclamer les résultats des élections⁵.

Avec plus de 71,5 % de votants, soit 2 388 électeurs sur 3 338 inscrits, la liste « *Te reo amui no te feia faapu rau no porimetia* » conduite par Monsieur Thomas MOUTAME obtient le plus grand nombre de voix dans les 4 collèges (58,7 % au total).

¹ Art. 17 de l'arrêté n° 668 CM du 6 mai 2013, modifié par l'arrêté n° 883 CM du 18 juin 2013

² Arrêté n° 1017 CM du 26 juin 2019 prolongeant la durée du mandat des membres de la CAPL et fixant la date de convocation des collèges électoraux pour l'élection (au 10 juin 2020) et arrêté n° 1020 CM du 27 juin 2019 portant modification de l'arrêté n° 668 CM du 6 mai 2013

³ Arrêté n° 344 CM du 26 mars 2020 prolongeant la durée du mandat des membres de la CAPL et fixant la date de convocation des collèges électoraux pour l'élection (au 10 juin 2021)

⁴ Art. 38 de l'arrêté n° 668 CM du 6 mai 2013 : « La commission de contrôle centralise les résultats et en effectue le recensement général. Elle proclame les résultats définitifs dans le délai de quinze jours à dater du jour du scrutin. Le procès-verbal des résultats est adressé par le président de la commission au Président de la Polynésie française pour publication au Journal officiel de la Polynésie française [...] »

⁵ Procès-verbal de la commission de contrôle du 17 juin 2021 relatif à l'élection des membres de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagunaire du 10 juin 2021

➤ Moyens humains

Les effectifs réels de la chambre quant à eux, appréciés au 31 décembre de chaque année, ont évolué de la manière suivante sur les 7 derniers exercices :

2014	17 agents (dont 1 ANT)
2015	17 agents (dont 2 ANT et 2 techniciens stagiaires FPT)
2016	19 agents (dont 9 ANT)
2017	19 agents (dont 10 ANT)
2018	18 agents (dont 10 ANT)
2019	20 agents (dont 13 ANT)
2020	20 agents (dont 10 ANT)

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

La pandémie liée à la covid-19 et les mesures prises pour y faire face, notamment le confinement, ont fortement perturbé l'organisation et la programmation 2020 de la CAPL. L'élaboration d'un plan de sauvegarde de l'agriculture par la chambre, en partenariat avec la direction de l'agriculture (DAG) et avec le soutien du ministère de l'agriculture, a permis de répondre efficacement aux difficultés rencontrées pendant la crise sanitaire.

1. La baisse du budget de fonctionnement et ses effets sur certains évènements

Consécutivement à la crise sanitaire, la subvention d'exploitation de l'établissement a été réduite de 40 %, passant de 218 millions F CFP à 130,8 millions F CFP et correspondant à une diminution de 87,2 millions F CFP.

Les effets de cette baisse se sont manifestés par l'annulation de certains évènements, tels que les Floralies, la 35^e édition de la Foire agricole ou encore les « *matete fenua* ». Pour autant, la CAPL a constaté un plus grand nombre d'évènements organisés en 2020 (26 en 2020 ; 13 en 2019 et 18 en 2018), incluant les marchés du terroir et les « *market drive* », avec toutefois des exposants beaucoup moins présents en raison des restrictions sanitaires qui s'imposaient (365 en 2020 ; 671 en 2019 ; 950 en 2018).

2. L'élaboration d'un plan de sauvegarde de l'agriculture

En réponse à la crise de 2020, un plan d'actions pour la sauvegarde économique du secteur primaire a été élaboré, décliné en 5 grands axes :

➤ créer, renforcer et porter à la connaissance du public les points de ventes et possibilités de livraisons à domicile des fruits et légumes locaux.

Afin de poursuivre cet objectif, des dispositifs originaux et adaptés au contexte sanitaire limitant les rassemblements ont été mis en place pour répondre aux besoins des consommateurs en approvisionnement de proximité et ainsi faciliter l'écoulement de la production locale.

Le ministre de l'agriculture M. Tearii Te Moana ALPHA, certaines communes, la DAG et la CAPL ont alors lancé les « *market drive* », dispositif inspiré du circuit court de vente directe. Cette alternative a permis de pallier l'absence des marchés du terroir durant le confinement, dont l'organisation demande une importante programmation logistique : 16 *market drive*, plus de 3 500 consommateurs et une dizaine d'exposants à chaque occasion. À Faa'a, le dispositif de « *food truck* » consistait quant à lui à la vente de produits locaux en véhicule.

La mise en ligne d'une cartographie des points de vente de fruits et légumes en bord de route a permis de compléter ces dispositifs.

➤ mettre en place une indemnisation pour les actifs du secteur primaire (pas de dispositif spécifique à ce secteur mais recours au fonds de solidarité de l'État aux entreprises, auquel les agriculteurs et les pêcheurs étaient éligibles) ;

- faciliter l'écoulement de la production dans les grandes surfaces (contexte économique favorable en matière d'écoulement de la production locale compte tenu de la fermeture en 2020 des liaisons aériennes et maritimes) ;
- intégrer les produits locaux dans la restauration scolaire.

Dans cette perspective et afin d'encourager les groupements de producteurs à se positionner sur ce type de marchés, l'assemblée de la Polynésie française, réunie en séance plénière le 19 novembre 2020, a adopté une loi du pays modifiant le code polynésien des marchés publics⁶.

Ce texte élargit, à titre expérimental, le champ d'application des « marchés réservés » (au sens de l'article LP 225-1 du même code) aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs titulaires d'une carte professionnelle. Ce dispositif a ainsi pour ambition de « *faciliter l'achat de denrées alimentaires fraîches produites grâce au développement de circuits courts de commercialisation dans le domaine des produits agricoles ou de la mer* »⁷ dont l'objectif est d'assurer la fraîcheur et la fiabilité des produits, le respect de la saisonnalité ainsi que la rapidité et la traçabilité des approvisionnements.

En outre, une étude sur l'utilisation des produits locaux dans la restauration scolaire en Polynésie française a été conduite en 2019-2020, dont les résultats ont été portés à la connaissance des partenaires (service de l'agriculture, CAPL, direction de la santé, direction de l'éducation et des enseignements, etc.).

Le syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française a quant à lui réédité en 2020 son « [Guide pour comprendre la restauration scolaire du 1^{er} degré en Polynésie française](#) ».

Enfin, dans cette même démarche de promotion et de valorisation des filières agricoles et piscicoles de la Polynésie française, un projet de loi du pays relatif à la promotion des produits locaux dans la restauration scolaire est en cours d'élaboration. Le Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie française a rendu son avis sur ce projet de texte le 29 juillet 2021⁸ ;

- assurer l'information et la communication avec le monde agricole.

Sur ce point, la CAPL et la DAG ont réalisé conjointement une enquête téléphonique auprès des professionnels inscrits au registre de l'agriculture et de la pêche lagonaire. Il s'agissait notamment d'identifier les impacts économiques de la crise de 2020 sur leurs activités. Il ressort ainsi de cette enquête les déclarations suivantes⁹ :

		Producteurs maraîchers, fruitiers et vivriers (190 réponses)	Horticulteurs (90 réponses)
Impacts		40,5 %	63,75 %
Difficultés rencontrées	Difficultés d'écoulement	82,2 %	96 %
	Difficultés d'approvisionnement en intrants	21,9 %	22 %
	Pertes de commercialisation	53 %	66 %
	Absence de salariés	20 %	2 %
	Baisse d'activités	38 % (dont 25 % ont arrêté la production)	26 % (dont 50 % ont arrêté la production)
	Difficultés de remboursement d'emprunts	16 %	8 %
	Difficultés de trésorerie	41 %	32 %
Aucun impact		59,5 %	36,25 %

⁶ Loi du pays n° 2021-14 du 16 mars 2021 portant relèvement temporaire du seuil de dispense de procédures pour les marchés publics de travaux et d'expérimentation sur des marchés réservés

⁷ Rapport n° 112-2020 du 2 novembre 2020 sur le projet de loi du pays portant relèvement temporaire du seuil de dispense de procédures pour les marchés publics de travaux et d'expérimentation sur des marchés réservés

⁸ Avis n° 73/2021 du 29 juillet 2021

⁹ Le Magazine de la CAPL – Bulletin de décembre 2020, p. 7-8

III. EXÉCUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2020

Au 31 décembre 2020, le compte financier de la CAPL affiche des recettes d'un montant de 274 533 870 F CFP et des dépenses d'un montant de 184 381 060 F CFP, entraînant un résultat global excédentaire de 90 152 810 F CFP.

(en F CFP)	Section I Fonctionnement	Section II Opérations en capital	TOTAL
Recettes	157 445 258	117 088 612	274 533 870
Dépenses	163 209 595	21 171 465	184 381 060
Résultats	- 5 764 337	95 917 147	90 152 810

1. Exécution budgétaire et compte de résultat

Les taux d'exécution des recettes et des dépenses sont respectivement de 103,7 % et de 58,9 % des prévisions budgétaires (*budget modifié 2020*¹⁰).

(en F CFP)	Budget modifié 2020			Exécution budgétaire 2020			Taux d'exécution des recettes par rapport au budget modifié	Taux d'exécution des dépenses par rapport au budget modifié
	Recettes	Dépenses	Résultat	Recettes	Dépenses	Résultat		
Section de fonctionnement	145 888 184	178 714 399	- 32 826 215	157 445 258	163 209 595	- 5 764 337	107,9 %	91,3 %
Section d'investissement	118 836 722	134 422 889	- 15 586 167	117 088 612	21 171 465	95 917 147	98,5 %	15,7 %
TOTAL	264 724 906	313 137 288	- 48 412 382	274 533 870	184 381 060	90 152 810	103,7 %	58,9 %

Le résultat de l'exécution budgétaire de l'exercice 2020 est déficitaire de 5 764 337 F CFP en section de fonctionnement et excédentaire de 95 917 147 F CFP en section d'investissement.

a. En section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de la CAPL, s'établissant à 157 445 258 F CFP sur 145 888 184 F CFP de prévisions pour un taux d'exécution de 107,9 %, comprennent :

- la subvention de fonctionnement octroyée par le Pays d'un montant de 130 800 000 F CFP pour l'exercice 2020 (contre 218 185 000 F CFP pour l'exercice 2019). Une réduction de 87 200 000 F CFP a été effectuée dans le courant de l'année 2020, consécutive à la crise économique et sociale liée à la pandémie de covid-19 ;

- les produits des activités annexes d'un montant de 25 783 359 F CFP, provenant des recettes perçues sur la cotisation de la carte de l'agriculture et de la pêche lagonaire ainsi que sur les inscriptions aux « marchés du terroir » et des locations lors du salon de l'agriculture à Paris ;

- les produits financiers, correspondant aux produits des participations auprès de la société « Jus de fruits de Moorea » équivalant à 367 625 F CFP ;

- et les produits exceptionnels liés à la régularisation de cartes agricoles d'un montant de 494 274 F CFP.

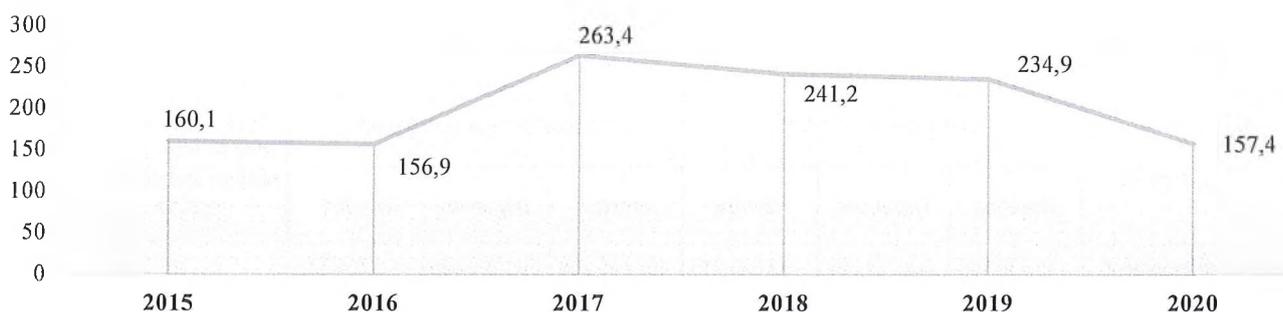
Produits de fonctionnement	2020
Produits d'exploitation	156 583 359
<i>dont Subvention du Pays</i>	<i>130 800 000</i>
<i>dont Produits des activités annexes</i>	<i>25 783 359</i>
Produits financiers	367 625
Produits exceptionnels	494 274
TOTAL	157 445 258

¹⁰ Délibération n° 14-20 CAPL du 14 octobre 2020 portant adoption de la décision budgétaire modificative n° 2 de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire pour l'exercice 2020, rendu exécutoire par arrêté n° 2403 CM du 10 décembre 2020

L'évolution des recettes de fonctionnement de l'établissement depuis 2015 peut être appréciée comme suit :

Années	Recettes de fonctionnement (en F CFP)	Variations
2015	160 064 135	–
2016	156 913 335	– 1,97 %
2017	263 397 645	67,86 %
2018	241 153 548	– 8,45 %
2019	234 937 618	– 2,58 %
2020	157 445 258	– 32,98 %

Évolution des recettes de fonctionnement de la CAPL depuis 2015
(en millions F CFP)



Quant aux dépenses de fonctionnement au titre de l'exercice 2020, elles s'élèvent à 163 209 595 F CFP pour une prévision 178 714 399 F CFP, correspondant à un taux d'exécution de 91,3 %, réparties de la manière suivante :

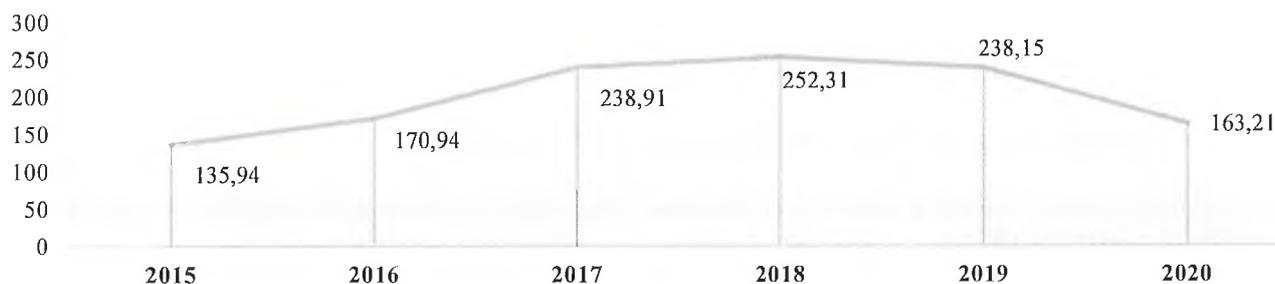
- 4 715 655 F CFP sur le chapitre 60 - Achats et variations des stocks ;
- 4 885 394 F CFP sur le chapitre 61 - Achats de sous-traitance et services extérieurs ;
- 40 809 067 F CFP sur le chapitre 62 - Autres services extérieurs ;
- 226 663 F CFP sur le chapitre 63 - Impôts, taxes ;
- 87 744 764 F CFP sur le chapitre 64 - Traitements du personnel ;
- 9 046 892 F CFP sur le chapitre 65 - Autres charges de gestion courante ;
- 15 781 160 F CFP sur le chapitre 68 - Dotations aux amortissements.

Charges de fonctionnement	2020
Charges d'exploitation <i>dont frais de personnel</i>	163 209 595 87 744 764
Solde débiteur (déficit)	5 764 337
TOTAL	157 445 258

L'évolution des dépenses de fonctionnement selon leur objet est décrite ci-après sur les 4 derniers exercices :

Objets	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Dépenses 2019	Dépenses 2020	Variation 2019-2020
Frais de personnel (salaires, indemnités, CPS)	99 903 434	90 026 125	90 598 777	87 744 764	- 3,15 %
Achats approv. non stockables	5 100 230	4 911 239	5 232 571	4 715 655	- 9,88 %
Sous-traitance (location, réparation, assurance)	5 424 441	4 509 315	4 922 477	4 885 394	- 0,75 %
Services extérieurs	96 072 696	127 456 905	109 198 919	40 809 067	- 62,63 %
Autres impôts et taxes	67 056	143 337	129 462	226 663	75,08 %
Redevances brevets	132 832	44 080	134 095	69 510	- 48,16 %
Indemnités et déplacements des membres de l'AG	11 165 594	10 494 979	11 455 667	8 977 382	- 21,63 %
Dépenses de la CAPL	217 866 283	237 585 980	221 671 968	147 428 435	- 33,49 %
Dotation aux amortissements	21 044 522	14 720 333	16 482 024	15 781 160	- 4,25 %
TOTAL	238 910 805	252 306 313	238 153 992	163 209 595	- 31,47 %

Évolution des dépenses de fonctionnement de la CAPL depuis 2015 (en millions F CFP)



b. En section d'investissement

Les recettes d'investissement de l'établissement pour l'exercice 2020 affichent une forte augmentation par rapport à 2019 (+ 542,3 %) et s'établissent à 117 088 612 F CFP, alimentées par la dotation aux amortissements corporels et incorporels (15 781 160 F FCP) et par trois subventions accordées pour financer :

- l'acquisition de chapiteaux¹¹ (42 307 452 F CFP) ;
- l'acquisition de véhicules¹² (9 000 000 F CFP) ;
- et la construction d'une nouvelle antenne située à Afaahiti¹³ (50 000 000 F CFP).

¹¹ Arrêté n° 2743 CM du 5 décembre 2019 approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement en faveur de la CAPL pour financer l'acquisition de chapiteaux

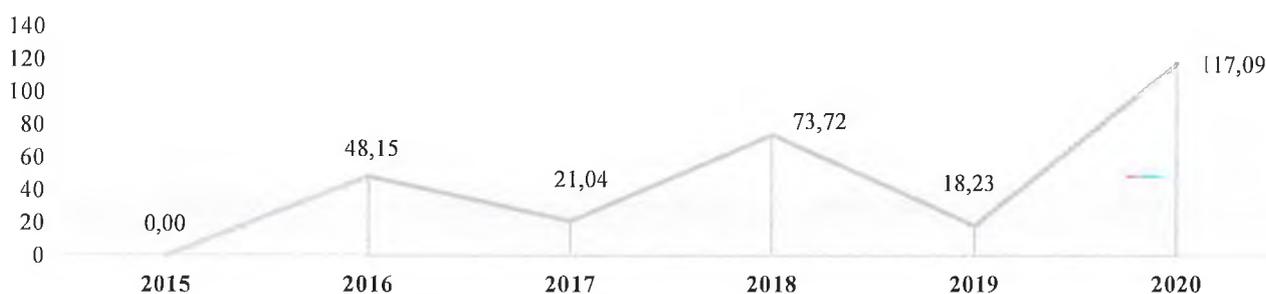
¹² Arrêté n° 875 CM du 26 juin 2020 approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement en faveur de la CAPL pour financer l'acquisition de véhicules

¹³ Arrêté n° 1294 CM du 21 août 2020 approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement en faveur de la CAPL pour financer la construction d'une nouvelle antenne à Afaahiti

Depuis 2015, les recettes d'investissement ont évolué comme suit :

Années	Recettes d'investissement (en F CFP)	Variations
2015	0	- 100 %
2016	48 149 978	0 %
2017	21 044 522	- 56,29 %
2018	73 720 333	250,31 %
2019	18 230 134	- 75,27 %
2020	117 088 612	542,28 %

Évolution des recettes d'investissement de la CAPL depuis 2015 (en millions F CFP)

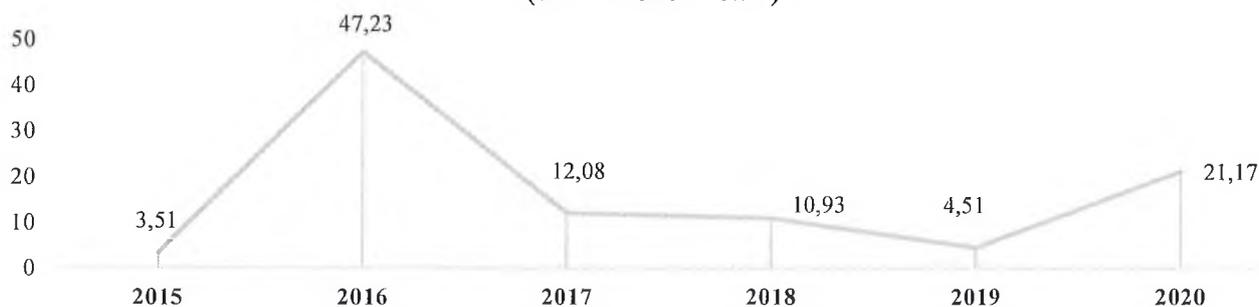


Les dépenses d'investissement augmentent également de manière importante par rapport à 2019 (+ 396,4 %). D'un montant de 21 171 465 F CFP, elles présentent un taux d'exécution de 15,7 % des dépenses prévisionnelles qui étaient de 134 422 889 F CFP.

Les opérations d'investissement réalisées par la CAPL concernent :

- le remboursement d'une subvention d'investissement relative à l'acquisition de véhicules techniques¹⁴, d'un montant de 696 079 F CFP ;
- l'acquisition d'une application numérique et de tablettes pour améliorer les quotas agricoles, pour 594 945 F CFP ;
- la moitié des frais de rénovation des antennes de Taravao et de Papeete, pour 8 970 224 F CFP ;
- le moteur du portail de l'antenne de Papeete et l'attelage d'une remorque, pour 228 843 F CFP ;
- deux nouveaux véhicules techniques et du matériel informatique, pour 8 858 910 F CFP ;
- et une partie des frais d'architecte pour la future antenne, d'un montant de 1 822 464 F CFP.

Évolution des dépenses d'investissement de la CAPL depuis 2015 (en millions F CFP)

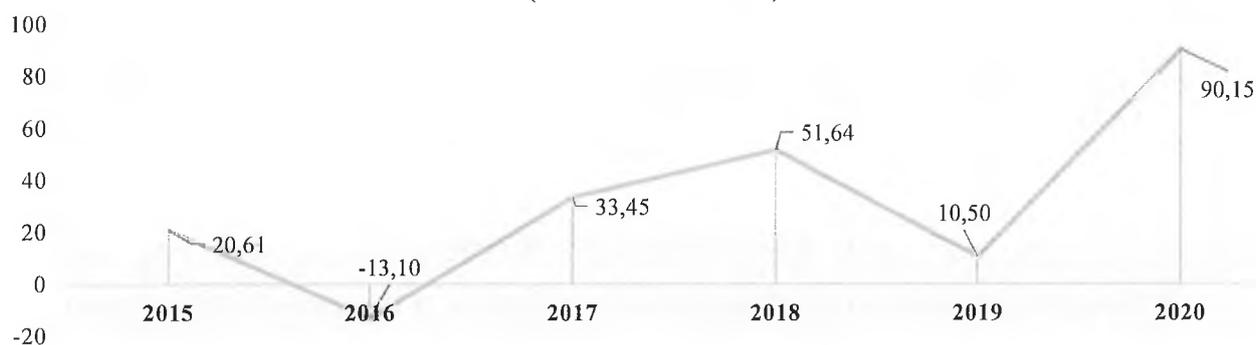


¹⁴ Arrêté n° 2328 CM du 4 décembre 2017 portant attribution d'une subvention d'investissement en faveur de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) pour l'acquisition de véhicules techniques

c. Résultats des comptes financiers depuis l'exercice 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat d'exploitation	23 739 035	- 14 615 022	24 053 595	- 11 399 665	- 3 827 948	- 6 626 236
Résultat financier	385 135	367 625	367 325	0	393 625	367 625
Résultat exceptionnel	0	222 410	65 620	246 900	217 949	494 274
TOTAL FONCTIONNEMENT	24 124 170	- 14 024 987	24 486 840	- 11 152 765	- 3 216 374	- 5 764 337
TOTAL INVESTISSEMENT	- 3 510 842	921 545	8 964 942	62 790 178	13 719 382	95 917 147
RÉSULTAT GLOBAL	20 613 328	- 13 103 442	33 451 782	51 637 413	10 503 008	90 152 810

Évolution des résultats des comptes financiers depuis 2015
(en millions F CFP)



2. Évolution de la structure financière de l'établissement

Le bilan simplifié ci-après retrace l'évolution de la structure financière de la CAPL (état patrimonial de l'établissement) sur les 5 derniers exercices.

ACTIF	2016	2017	2018	2019	2020
Actif immobilisé	80 702 375	70 876 933	67 086 755	55 115 483	59 809 709
<i>dont amortissements</i>	0	0	0	0	0
Actif circulant	129 928 513	147 775 634	169 183 219	183 799 581	267 174 578
Régularisation	0	0	0	0	0
TOTAL	210 630 888	218 652 567	236 269 974	238 915 064	326 984 287
PASSIF	2016	2017	2018	2019	2020
Capitaux propres	160 904 045	184 530 385	232 377 620	230 909 356	352 756 392
Dettes	8 223 843	34 106 882	2 092 745	7 399 419	800 158
Régularisation	41 503 000	15 300	1 799 609	606 289	427 737
TOTAL	210 630 888	218 652 567	236 269 974	238 915 064	326 984 287

Le bilan de l'établissement fait apparaître au passif « Capitaux propres », un montant de 325 756 392 F CFP détaillé comme suit :

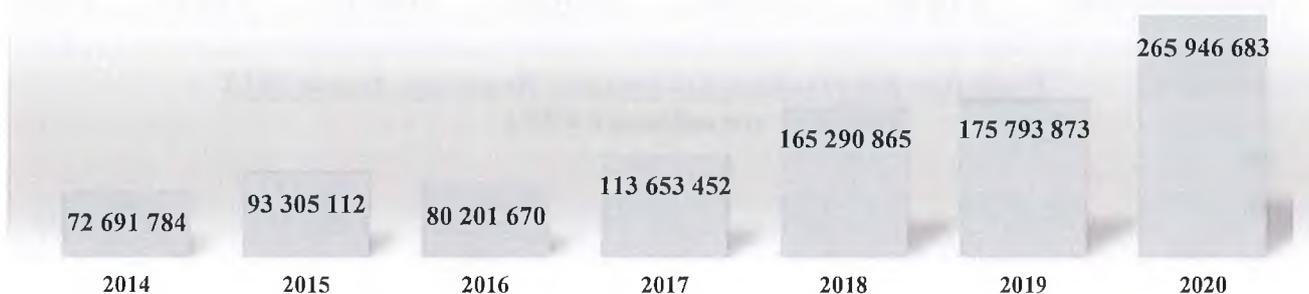
- au compte 103 « Biens remis en pleine propriété des établissements » : 24 000 F CFP ;
- au compte 106 « Réserves » : 106 125 051 F CFP ;
- au compte 110 « Report à nouveau (solde créditeur) » : 10 117 701 F CFP ;
- au compte 129 « Résultat de l'exercice (pertes) » : - 5 764 337 F CFP ;
- au compte 131 « Subvention d'investissement » : 215 253 977 F CFP.

IV. AFFECTATION DU RÉSULTAT ET FONDS DE ROULEMENT

À l'issue de l'exercice 2020, le compte financier de la CAPL présente un résultat de fonctionnement déficitaire de 5 764 337 F CFP, lequel est affecté au compte 1068 « Autres réserves ».

Le résultat global du compte financier est excédentaire de 90 152 810 F CFP, augmentant en conséquence le fonds de roulement de l'établissement d'un même montant. Celui-ci passe ainsi de 175 793 873 F CFP au 31 décembre 2019 à 265 943 683 F CFP à la clôture de l'exercice 2020.

Évolution du fonds de roulement de la CAPL (en F CFP)



V. TRAVAUX EN COMMISSION

L'examen du présent projet de délibération par la commission de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'élevage et du développement des archipels, le 14 septembre 2021, a été l'occasion pour la CAPL de présenter sa situation financière en 2020 et, plus subsidiairement, en 2021 (1), la gestion, le renforcement et la montée en compétences de son personnel (2), sa politique d'investissement démarrée en 2020 (3) et les futurs objectifs visés par ses membres nouvellement élus (4).

1. La situation financière de la CAPL

Malgré un résultat de fonctionnement déficitaire, le fonds de roulement élevé à la fin de l'exercice 2020 traduit la bonne santé financière de l'établissement, avec 391 jours de fonctionnement en fonds de roulement. À l'intérieur de ce fonds de roulement, de plus de 265 millions F CFP, environ 110 millions F CFP de crédits sont disponibles. L'objectif de la Chambre pour les années 2021 et 2022 est d'exploiter cette épargne afin de développer des actions et des projets en faveur des professionnels.

À ce dernier titre, l'établissement compte au 31 décembre 2020, 4 458 professionnels actifs inscrits au registre de l'agriculture et de la pêche lagonaire et 2 785 délivrances de cartes professionnels cette même année.

Pour 2021, toutes les recettes et les dépenses progressent fortement et soulignent la volonté du Pays de développer les domaines de l'agriculture et de la pêche lagonaire.

2. La gestion des effectifs, le renforcement des équipes et la montée en compétences du personnel de la CAPL

En raison de la difficulté qu'elle rencontre à stabiliser ses effectifs, la CAPL constate un fort renouvellement de son personnel, 60 % des postes étant occupés par des contrats à durée déterminée.

Pour répondre à cette situation, soulevée par ailleurs dans le schéma directeur de l'agriculture 2021-2030, la Chambre prévoit un renforcement de son équipe par la création de postes de cadre supplémentaires et une montée en compétences de son personnel : compétences d'analyse et de montage de projets, de commercialisation, d'ingénierie agronome, de logistique et d'accompagnement des agriculteurs pour la formalisation de leur entreprise. La Chambre prévoit par ailleurs de dispenser à nouveau ses formations au bénéfice des jeunes pour les initier à l'agriculture, et notamment à la gestion et au traitement des pesticides.

La CAPL souhaite également accroître sa présence dans les îles en renforçant ses moyens humains dans chaque archipel.

3. La politique d'investissement de la CAPL

En 2020, l'établissement a démarré une politique d'investissement, principalement pour effectuer 3 opérations :

- la construction de sa nouvelle antenne à Afaahiti ;
- l'installation du siège de la Chambre à Tipaerui (ancien bâtiment de Kai Hotu Rau dont la CAPL est affectataire) pour proposer un service de stockage ;
- et l'acquisition de chapiteaux pour l'organisation des marchés et évènement commerciaux avec pour objectif de développer les marchés communaux et de proximité.

Pour 2022, la CAPL ambitionne d'acquérir du matériel et des machines agricoles pour les mettre à disposition des professionnels par l'intermédiaire des communes, dans la perspective d'augmenter la production agricole sur les 3 prochaines années. Sur ce point, il a été précisé que le statut de la chambre datant de 2013 a été modifié pour permettre à la CAPL de mettre à disposition des moyens techniques et humains au bénéfice des communes par voie de convention (exemple unique de la commune de Tubuai avec la mise à disposition d'un tracteur).

4. Les objectifs futurs de la CAPL

Les besoins de renforcement des équipes de la Chambre s'inscrivent dans la nouvelle politique agricole envisagée par ses nouveaux membres, laquelle prévoit une augmentation de la production agricole et une diminution des importations, faisant écho à la vision du gouvernement dans ce domaine.

Cette politique repose alors sur deux objectifs :

- s'appuyer sur les maires des communes et solliciter la mise en place d'un référent communal dédié au secteur primaire, qui travaillera en lien avec les services du Pays et les différentes structures concernées existantes (DAG, CAPL, coopératives, etc.) ;
- transformer, valoriser et utiliser les produits déclassés dans la perspective d'augmenter considérablement la production agricole.

* * * * *

À l'issue des débats, le projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2020 de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire et affectation de son résultat a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission.

En conséquence, la commission de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'élevage et du développement des archipels propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LES RAPPORTEURS

Benoît KAUTAI

Louisa TAHUHUTERANI

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : APL2100386DL

DÉLIBÉRATION N°

/APF

DU

portant approbation du compte financier de l'exercice 2020 de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire et affectation de son résultat

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 668 CM du 6 mai 2013 modifié relatif à la chambre et au registre de l'agriculture et de la pêche lagonaire ;

Vu l'arrêté n° 1520 CM du 5 août 2021 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° /2021/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'élevage et du développement des archipels ;

Dans sa séance du

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du compte financier de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire pour l'exercice 2020 est arrêté à la somme de DEUX CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLIONS CINQ CENT TRENTE-TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX FRANCS (274 533 870 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	157 445 258 F CFP
Section II d'investissement	117 088 612 F CFP
TOTAL	274 533 870 F CFP

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte financier de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire pour l'exercice 2020 est arrêté à la somme de CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE SOIXANTE francs (184 381 060 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	163 209 595 F CFP
Section II d'investissement	21 171 465 F CFP
TOTAL	184 381 060 F CFP

Article 3.- Le compte financier de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire pour l'exercice 2020 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	SECTION I FONCTIONNEMENT	Section II OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	157 445 258	117 088 612	274 533 870
DÉPENSES (en F CFP)	163 209 595	21 171 465	184 381 060
RÉSULTATS (en F CFP)	Excédent	95 917 147	90 152 810
	Déficit	5 764 337	

Article 4.- Le résultat d'exploitation de l'exercice 2020, soit un déficit de 5 764 337 CFP est affecté au débit du compte :

- 1068 : Autres réserves	5 764 337 F CFP
--------------------------------	-----------------

Article 5.- Au 31 décembre de l'exercice 2020, le fonds de roulement de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire est de DEUX CENT SOIXANTE-CINQ MILLIONS NEUF CENT QUARANTE-SIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-TROIS francs (265 946 683 F CFP).

Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Béatrice LUCAS

Le président,

Gaston TONG SANG

ORIGINAL

**CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
LAGONAIRE**

**COMPTE FINANCIER
DE L'EXERCICE 2020**

Présenté par

Monsieur Jean-Jacques SAULNIER du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020

Direction des Finances Publiques
en Polynésie Française.

22 FEV. 2021

COURRIER ARRIVÉ
Service SPL

Organisme : 101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2020

Ucg : B01 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
131		SUBVENTION EQUIPEMEN	1 243 449	696 079		547 370	55,98
		Sous-total	1 243 449	696 079		547 370	55,98
205		CONCESSIONS DROITS	600 000	594 945		5 055	99,16
		Sous-total	600 000	594 945		5 055	99,16
212		AGENC. AMEN. TERRAIN					
		Sous-total	0			0	00,00
213		CONSTRUCTIONS	21 138 575	8 970 224		12 168 351	42,44
		Sous-total	21 138 575	8 970 224		12 168 351	42,44
215		INST. TECHN. MAT. OU	1 903 413	228 843		1 674 570	12,02
		Sous-total	1 903 413	228 843		1 674 570	12,02
218		AUT. IMMOB. CORPOR	51 937 452	8 858 910		43 078 542	17,06
		Sous-total	51 937 452	8 858 910		43 078 542	17,06
231		IMMOB. EN COURS	57 600 000	1 822 464		55 777 536	03,16
		Sous-total	57 600 000	1 822 464		55 777 536	03,16
Total Investissement			134 422 889	21 171 465		113 251 424	15,75

Organisme : 101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2020

Ucg : B01 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé		Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
606		ACHATS APPRO. NON ST		4 776 418	4 715 655		60 763	98,73
			Sous-total	4 776 418	4 715 655		60 763	98,73
615		TRAV. ENTR. ET REPAR		3 420 940	3 389 211		31 729	99,07
			Sous-total	3 420 940	3 389 211		31 729	99,07
618		PRIMES ASSURANCES		1 600 000	1 496 183		103 817	93,51
			Sous-total	1 600 000	1 496 183		103 817	93,51
618		DIVERS						
			Sous-total	0			0	00,00
622		REMUNERATIONS INTERM						
			Sous-total	0			0	00,00
623		PUBLICITE INFOR PUBL		16 933 766	16 764 429		169 337	99,00
			Sous-total	16 933 766	16 764 429		169 337	99,00
624		TRANS. BIENS. COLL.		1 886 575	1 674 675		211 900	88,77
			Sous-total	1 886 575	1 674 675		211 900	88,77
625		DEPLACEMENTS MISS		3 397 850	3 113 890		283 960	91,64
			Sous-total	3 397 850	3 113 890		283 960	91,64
626		FRAIS POSTAUX ET TEL		3 300 000	3 094 859		205 141	93,78
			Sous-total	3 300 000	3 094 859		205 141	93,78
628		CHARGES EXTERNES DIV		16 576 423	16 161 214		415 209	97,50
			Sous-total	16 576 423	16 161 214		415 209	97,50
637		AUTRES IMPOTS ET TAX		300 000	226 663		73 337	75,55
			Sous-total	300 000	226 663		73 337	75,55
641		REMUNERATION PERSONN		71 917 483	63 742 960		8 174 523	88,63
			Sous-total	71 917 483	63 742 960		8 174 523	88,63
643		REMUN PERSON. SUR CR		2 838 558	2 482 141		356 417	87,44

Organisme : 101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2020

Ucg : B01 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
		Sous-total	2 838 558	2 482 141		356 417	87,44
645		CHARGES SOCIALES CPS	26 133 926	21 318 363		4 815 563	81,57
		Sous-total	26 133 926	21 318 363		4 815 563	81,57
647		AUTRES CHARGES SOCIA	201 300	201 300			100,00
		Sous-total	201 300	201 300		0	100,00
651		REDEVANCES BREVETS	69 510	69 510			100,00
		Sous-total	69 510	69 510		0	100,00
653		CONSEILS ET ASSEMB	9 580 490	8 977 382		603 108	93,70
		Sous-total	9 580 490	8 977 382		603 108	93,70
681		DOTATIONS AUX AMORTI	15 781 160	15 781 160			100,00
		Sous-total	15 781 160	15 781 160		0	100,00
Total Fonctionnement			178 714 399	163 209 595		15 504 804	91,32
TOTAL			313 137 288	184 381 060		128 756 228	58,88

Organisme : 101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2020

Ucg : B01 Budget Principal

RECETTES

Compte	Programme	Libellé	Prévisions	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Différence sur prévisions	% Cred. Cons.
131		SUBVENTION EQUIPEMEN	103 055 562	101 307 452		1 748 110	98,30
		Sous-total	103 055 562	101 307 452		1 748 110	98,30
280		AMORT. IMMOB. INCORP				0	00,00
		Sous-total	0			0	00,00
281		AMORT. IMMOB. CORPOR	15 781 160	15 781 160		0	100,00
		Sous-total	15 781 160	15 781 160		0	100,00
Total Investissement			118 836 722	117 088 612		1 748 110	98,53
708		PROD. ACTIV. ANNEXES	14 220 559	25 783 359		- 11 562 800	181,31
		Sous-total	14 220 559	25 783 359		- 11 562 800	181,31
744		SUBV. DE FONCT. PF	130 800 000	218 000 000	- 87 200 000		100,00
		Sous-total	130 800 000	218 000 000	- 87 200 000	0	166,67
761		PRODUITS DES PARTICI	367 625	367 625		0	100,00
		Sous-total	367 625	367 625		0	100,00
775		PRODUITS CESSIONS EL	500 000			500 000	
		Sous-total	500 000			500 000	00,00
778		AUTRES PRODUITS		494 274		- 494 274	
		Sous-total	0	494 274		- 494 274	00,00
Total Fonctionnement			145 888 184	244 645 255	- 87 200 000	- 11 557 074	*****
TOTAL			264 724 906	361 733 870	- 87 200 000	- 9 808 954	*****

Organisme : 101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

SYNTHESE ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2020

Ucg : B01 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles
13	1 243 449	696 079		547 370
20	600 000	594 945		5 055
21	74 979 440	18 057 977		56 921 463
23	57 600 000	1 822 464		55 777 536
Total Investissement	134 422 889	21 171 465		113 251 424
60	4 776 418	4 715 655		60 763
61	5 020 940	4 885 394		135 546
62	42 094 614	40 809 067		1 285 547
63	300 000	226 663		73 337
64	101 031 267	87 744 764		13 346 503
65	9 650 000	9 046 892		603 108
68	15 781 160	15 781 160		0
Total Fonctionnement	178 714 399	163 209 595		15 504 804
TOTAL	313 137 288	184 381 060		128 756 228

Organisme : 101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

SYNTHESE ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2020

Ucg : B01 Budget Principal

RECETTES

Compte	Prévisions	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Différence sur prévisions
13	103 055 562	101 307 452		1 748 110
28	15 781 160	15 781 160		0
Total Investissement	118 836 722	117 088 612		1 748 110
70	14 220 559	25 783 359		- 11 562 800
74	130 800 000	218 000 000	- 87 200 000	0
76	367 625	367 625		0
77	500 000	494 274		5 726
Total Fonctionnement	145 888 184	244 645 258	- 87 200 000	- 11 557 074
TOTAL	264 724 906	361 733 870	- 87 200 000	- 9 808 964

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2020

ETAT C

101 : CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

Le : 17-FÉVR.-21 14:09:30

B01 : Budget Principal

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	118 836 722	145 888 184	264 724 906
Titres de recettes émis	117 088 612	244 645 258	361 733 870
Réductions de titres		87 200 000	87 200 000
Recettes nettes	117 088 612	157 445 258	274 533 870
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales	134 422 889	178 714 399	313 137 288
Mandats émis	21 171 465	163 209 595	184 381 060
Annulations de mandats			
Dépenses nettes	21 171 465	163 209 595	184 381 060
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	95 917 147		90 152 810
Déficit		5 764 337	

TABLEAU GENERAL DE L'EXERCICE 2020

ETAT D

101 : CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

Le : 17-FÉVR.-21 14:0

B01 : Budget Principal

1 - EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE					
<u>Opérations de fonctionnement</u>			<u>Opérations d'investissement</u>		
PRODUITS (classe 7)		157 445 258	Recettes d'investissement		117 088 612
CHARGES (classe 6)		163 209 595	Dépenses d'investissement		21 171 465
Résultat de l'exercice à reporter	Déficit	- 5 764 337	Solde des opérations d'investissement	Excédent	95 917 147
			Accroissement du fonds de roulement		90 152 810
2 - SITUATION GENERALE					
	Réserves	Situation initiale	Résultats de l'exercice	Op. de régularisation	Situation finale
Résultats de fonctionnement reportés					
Excédentaires		116 242 752			110 478 415
Déficitaires			- 5 764 337		
Différence entre Investissements et financements					
Excédentaires		59 551 121	95 917 147		155 468 268
Déficitaires					
Situation globale		175 793 873	90 152 810		265 946 683

Exercice 2020

BALANCE AU 31/12/20

Ucg B01

Page 001 / 008

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
1035		24 000						24 000		24 000
TOTAL 103		24 000						24 000		24 000
1058		106 125 051						106 125 051		106 125 051
TOTAL 106		106 125 051						106 125 051		106 125 051
TOTAL 10		106 149 051						106 149 051		106 149 051
110		13 334 075			3 216 374		3 216 374	13 334 075		10 117 701
TOTAL 110		13 334 075			3 216 374		3 216 374	13 334 075		10 117 701
TOTAL 11		13 334 075			3 216 374		3 216 374	13 334 075		10 117 701
129	3 216 374					3 216 374	3 216 374	3 216 374		
TOTAL 129	3 216 374					3 216 374	3 216 374	3 216 374		
TOTAL 12	3 216 374					3 216 374	3 216 374	3 216 374		
131		114 642 604	696 079	101 307 452			696 079	215 950 056		215 253 977
TOTAL 131		114 642 604	696 079	101 307 452			696 079	215 950 056		215 253 977
TOTAL 139										
TOTAL 13		114 642 604	696 079	101 307 452			696 079	215 950 056		215 253 977
TOTAL 1	3 216 374	234 125 730	696 079	101 307 452	3 216 374	3 216 374	7 128 827	338 649 556		331 520 729
20531	1 476 873							2 071 818		2 071 818
20532	2 810 900							2 810 900		2 810 900
TOTAL 205	4 287 773							4 882 718		4 882 718
TOTAL 20	4 287 773							4 882 718		4 882 718
21117	3 000 000							3 000 000		3 000 000
TOTAL 211	3 000 000							3 000 000		3 000 000
21228	1 519 850							1 519 850		1 519 850
TOTAL 212	1 519 850							1 519 850		1 519 850

Exercice 2020

BALANCE AU 31/12/20

Ucg B01

Page 002 / 008

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
21317	8 308 414							8 308 414		8 308 414
21357	30 924 506		8 970 224					39 894 730		39 894 730
TOTAL 213	39 232 920		8 970 224					48 203 144		48 203 144
21537	6 772 699		103 413					6 876 112		6 876 112
21547	151 798 503		125 430					151 923 933		151 923 933
21548	976 400							976 400		976 400
21557	24 372 292							24 372 292		24 372 292
TOTAL 215	183 919 894		228 843					184 148 737		184 148 737
21818	132 000							132 000		132 000
21827	146 254 163		8 450 000		80 039 163			153 704 163	80 039 163	73 665 000
218317	17 750 830							17 750 830		17 750 830
218327	15 734 496		408 910					16 143 406		16 143 406
21847	9 120 354							9 120 354		9 120 354
21887	4 951 751							4 951 751		4 951 751
TOTAL 218	192 943 594		8 858 910		80 039 163			201 802 594	80 039 163	121 763 341
TOTAL 21	420 616 258		18 057 977		80 039 163			438 674 235	80 039 163	358 635 072
231			1 822 464					1 822 464		1 822 464
TOTAL 231			1 822 464					1 822 464		1 822 464
TOTAL 23			1 822 464					1 822 464		1 822 464
261	9 790 000							9 790 000		9 790 000
TOTAL 261	9 790 000							9 790 000		9 790 000
TOTAL 26	9 790 000							9 790 000		9 790 000
280531		602 818							602 818	602 818
280532		2 810 900							2 810 900	2 810 900
TOTAL 280		3 413 718							3 413 718	3 413 718

Exercice 2020

BALANCE AU 31/12/20

Ucg B01

Page 003 / 008

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
2812				303 970				303 970		303 970
281317		8 308 414						8 308 414		8 308 414
281357		27 287 532		1 426 941				28 714 473		28 714 473
28153		5 628 740		504 165				6 132 905		6 132 905
281547		137 070 431		6 512 014				143 582 445		143 582 445
281548		976 400						976 400		976 400
281557		24 372 292						24 372 292		24 372 292
281818		132 000						132 000		132 000
281827		127 814 163		6 108 000	80 039 163		80 039 163	133 922 163		53 883 000
2818317		17 038 219		193 117				17 231 336		17 231 336
2818327		14 685 479		453 708				15 139 187		15 139 187
281847		8 443 161		91 932				8 535 093		8 535 093
281887		4 407 999		187 313				4 595 312		4 595 312
TOTAL 281		376 164 830		15 781 160	80 039 163		80 039 163	391 945 990		311 906 827
TOTAL 28		379 578 548		15 781 160	80 039 163		80 039 163	395 359 708		315 320 545
TOTAL 2	434 694 031	379 578 548	20 475 386	15 781 160	80 039 163	80 039 163	535 208 580	475 398 371	375 130 254	315 320 545
4011		7 322 679				7 322 679		7 322 679		
4012					53 003 843	53 589 878		53 003 843	53 589 878	586 035
4042					21 171 465	21 171 465		21 171 465	21 171 465	
TOTAL 40		7 322 679			81 497 987	74 761 343		81 497 987	82 084 022	586 035
411118	238 664					238 664		238 664	238 664	
411119	354 672					181 136		354 672	161 136	203 536
411120					26 645 258	26 565 825		26 645 258	26 565 825	79 433
TOTAL 41	603 336				26 645 258	26 965 625		27 248 594	26 965 625	282 969

Exercice 2020

BALANCE AU 31/12/20

Ucg B01

Page 004 / 008

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
421					59 831 142	59 831 142	59 831 142	59 831 142		
427					33 675	33 675	33 675	33 675		
TOTAL 42					59 864 817	59 864 817	59 864 817	59 864 817		
431					27 714 499	27 913 622	27 714 499	27 913 622		199 123
TOTAL 43					27 714 499	27 913 622	27 714 499	27 913 622		199 123
4411	55 374 055				101 307 452	51 961 115	156 681 507	51 961 115	104 720 392	
4417	547 370				218 000 000	192 566 666	218 547 370	192 566 666	25 980 704	
TOTAL 44	55 921 425				319 307 452	244 527 781	375 228 877	244 527 781	130 701 096	
4661		57 740			5 958 215	5 900 475	5 958 215	5 958 215		
4664		19 000			57 000	53 000	57 000	72 000		15 000
TOTAL 46		76 740			6 015 215	5 953 475	8 015 215	8 030 215		15 000
4713					18 197 106	18 197 106	18 197 106	18 197 106		
4715					25 544 695	25 544 695	25 544 695	25 544 695		
4718		606 289			23 272 955	23 094 403	23 272 955	23 700 692		427 737
4721					6 000	6 000	6 000	6 000		
TOTAL 47		606 289			67 020 756	66 842 204	67 020 756	67 448 493		427 737
TOTAL 4	56 524 761	8 005 708			588 065 934	506 828 867	644 590 745	514 834 575	130 984 065	1 227 895
5117					41 800	24 000	41 800	24 000	17 800	

BALANCE AU 31/12/20

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
515	127 274 820				184 350 086	175 452 193	311 624 906	175 452 193	136 172 713	
543					300 000	300 000	300 000	300 000		
581					15 781 160	15 781 160	15 781 160	15 781 160		
TOTAL 5	127 274 820				200 473 046	191 557 353	327 747 866	191 557 353	136 190 513	
60611			1 459 404				1 459 404			
60612			1 886 234				1 886 234			
6063			691 712				691 712			
6064			624 937				624 937			
6065			35 672				35 672			
6066			17 696				17 696			
TOTAL 60			4 715 655				4 715 655			
6155			1 853 459				1 853 459			
61553			179 752				179 752			
6156			1 355 000				1 355 000			
616			1 466 901				1 466 901			
6163			29 282				29 282			
TOTAL 61			4 885 394				4 885 394			

Exercice 2020

BALANCE AU 31/12/20

Ucg B01

Page 006 / 008

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
623			451 435				451 435			
6233			15 071 124				15 071 124			
6237			1 241 870				1 241 870			
6244			95 177				95 177			
6247			1 579 498				1 579 498			
625			1 645 450				1 645 450			
6251			1 468 440				1 468 440			
626			3 094 859				3 094 859			
628			14 400				14 400			
6286			540 357				540 357			
6288			15 806 457				15 806 457			
TOTAL 62			40 809 067				40 809 067			
637			226 663				226 663			
TOTAL 63			226 663				226 663			
641111			21 269 697				21 269 697			
641112			38 544 901				38 544 901			
641115			3 928 362				3 928 362			
6431			33 781				33 781			
643111			2 448 360				2 448 360			
6451			7 464 501				7 464 501			
6452			12 584 755				12 584 755			
6455			1 269 107				1 269 107			

Exercice 2020

BALANCE AU 31/12/20

Ucg B01

Page 007 / 008

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
647			201 300				201 300			
TOTAL 64			87 744 764				87 744 764			
651			69 510				69 510			
653			8 977 382				8 977 382			
TOTAL 65			9 046 892				9 046 892			
6611			15 781 160				15 781 160			
TOTAL 66			15 781 160				15 781 160			
TOTAL 6			163 209 595				163 209 595			
708				25 783 359				25 783 359		
TOTAL 70				25 783 359				25 783 359		
744			87 200 000	218 000 000			87 200 000	218 000 000		
TOTAL 74			87 200 000	218 000 000			87 200 000	218 000 000		
761				367 625				367 625		
TOTAL 76				367 625				367 625		
778				494 274				494 274		
TOTAL 77				494 274				494 274		

Exercice 2020

BALANCE AU 31/12/20

Ucg B01

Page 008 / 008

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
TOTAL 7			87 200 000	244 645 258			87 200 000	244 645 258		
Résultat									5 764 337	
Résultat ONB										
TOTAL	621 709 985	621 709 988	271 581 060	361 733 870	371 794 567	781 641 757	1 765 085 613	1 765 085 613	648 059 169	648 069 169

Organisme : 101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

Ucg : B01

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
201 Frais d'établissement				
203 Frais de recherche et de développement				
205 Concessions et droits similaires	4 882 718	3 413 718	1 469 000	874 055
206 Droit au bail				
208 Autres immobilisations incorporelles				
237 Avances et acomptes				
232 Immobilisations incorporelles en cours				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
211 Terrains	3 000 000		3 000 000	3 000 000
212 Aménagements de terrains	1 519 850	303 970	1 215 880	1 519 850
213 Constructions	48 203 144	37 022 887	11 180 257	3 636 974
214 Constructions sur sol d'autrui				
215 Installations techniques, matériels, outillage	184 148 737	175 064 042	9 084 695	15 872 031
216 Collections				
218 Autres immobilisations	121 763 341	99 515 928	22 247 413	20 422 573
231 Immobilisations corporelles en cours	1 822 464		1 822 464	
238 Avances et acomptes				
<u>Immobilisations financières</u>				
261 Participations et créances rattachées à la participation	9 790 000		9 790 000	9 790 000
271 Titres immobilisés (droits de propriété)				
272 Titres immobilisés (droits de créance)				

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<u>Immobilisations financières</u>				
274 Prêts				
275 Dépôts et cautionnements versés				
277 Autres créances immobilisées				
TOTAL 1	375 130 254	315 320 545	59 809 709	55 115 483
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks en cours</u>				
371 Marchandises (à revendre en l'état)				
<u>Créances d'exploitation : Clients</u>				
411 Clients divers	282 959		282 959	603 336
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
429 Déficit et débet des régisseurs				
438 Produits à recevoir CPS				
4411 Subventions d'investissement	104 720 392		104 720 392	55 374 055
4417 Subventions d'exploitation	25 980 704		25 980 704	547 370
445 TVA				
462 Créances sur cession d'immobilisations				
463 Autres comptes débiteurs				
458 Comptabilités distinctes rattachées				
4581 Maîtrise d'ouvrage				
443 Opérations part. avec état et collectivités				

Organisme : 101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

Ucg : B01

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
4684 Produits à recevoir sur RA				
4687 Produits à recevoir				
<u>Créances diverses</u>				
50 Valeurs mobilières de placement				
5117 Chèques impayés	17 800		17 800	
515 Compte au Trésor	136 172 713		136 172 713	127 274 820
543 Régie d'avance				
545 Régie de recettes				
531 Caisse				
TOTAL 2	267 174 578		267 174 578	183 799 581
COMPTES DE REGULARISATION				
<u>Comptes de régularisation</u>				
481 Charges à répartir				
472 Dépenses à régulariser				
486 Charges constatées d'avance				
TOTAL 3				
TOTAL GENERAL	642 304 832	315 320 545	326 984 287	238 915 064

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
	NET	NET
CAPITAUX PROPRES		
102 Affectations		
103 Biens remis en pleine propriété des établissements	24 000	24 000
106 Réserves	106 125 051	106 125 051
110 Report à nouveau (solde créditeur)	10 117 701	13 334 075
119 Report à nouveau (perte)		
120 Résultat de l'exercice (bénéfices)		
129 Résultat de l'exercice (pertes)	- 5 764 337	- 3 216 374
13 Subventions d'investissement	215 253 977	114 642 804
TOTAL 1	325 756 392	230 909 356
PROVISIONS ..		
15 Provisions pour risques et charges		
TOTAL 2		
DETTES		
<u>Dettes Financières</u>		
16 sauf 165 Emprunts auprès des établissements		
165 Dépôts et cautionnements reçus		
519 Concours bancaires courants		
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
401 Fournisseurs	586 035	7 322 679

101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

Ucg : B01

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
	NET	NET
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
408 Fournisseurs-Factures non parvenues		
<u>Dettes d'exploitation: Fiscales et sociales</u>		
421 Personnel		
427 Oppositions		
431 CPS	199 123	
438 Autres charges sociales		
428 Personnel - Charges à payer		
445 TVA		
<u>Dettes d'exploitation: Dettes diverses</u>		
404 Fournisseurs d'immobilisation		
407 Oppositions		
4191 Avances et acomptes reçus		
4582 Maîtrise d'ouvrage		
466 Crédoiteurs divers	15 000	76 740
467 Autres comptes créditeurs		
4682 Charges à payer sur RA		
473 Recettes à transférer		
TOTAL 3	300 158	7 399 419
COMPTES DE REGULARISATION		
4386 Autres charges à payer		

101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

Ucg : B01

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
	NET	NET
471 Recettes à classer	427 737	605 289
487 Produits constatés d'avance		
4781 Frais de poursuites		
448 Territoire Charges à payer		
477 Gain au change		
TOTAL 4	427 737	606 289
TOTAL GENERAL	325 984 287	238 915 064

Total Classe 4	325 756 392
Fonds de roulement consolidé des provisions pour créances douteuses	265 946 683

101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

Ucg : B01

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2020	Exercice 2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
<u>Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice</u>		
607,608 Achats de marchandises		
6037 Variation des stocks de marchandises		
609 Rabais,remises, ristournes obtenus sur achat		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		
<u>Achats stockés d'approvisionnements</u>		
601 Achats de matières premières	9 601 049	10 155 048
602 Autres approvisionnements		
603 sauf 6037 Variation des stocks d'approvisionnement		
61 Achats de sous-traitance	4 885 394	4 922 477
604,605,606 Achats non stockés de matière et fournitures	4 715 655	5 232 571
<u>Services extérieurs</u>		
621 Personnel intérimaire	40 809 067	109 198 919
62 sauf 621 Autres	40 809 067	109 198 919
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
<u>Impôts</u>		
63 Impôts	226 663	129 462
	226 663	129 462
<u>Charges de personnel</u>		
641 Rémunération du personnel permanent	37 744 764	90 598 777
643 Rémunération du personnel sur crédits	63 742 960	65 588 329
644 Rémunération du personnel recruté sur convention	2 482 141	3 975 767

101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

Ucg : B01

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2020	Exercice 2019
<u>Charges de personnel</u>		
645 Charges sociales	21 318 363	20 892 481
646,647,648 Autres	201 300	142 200
<u>Autres charges</u>		
65 Autres charges de gestion courante	9 046 892	11 589 762
<u>Charges financières</u>		
686 Dotations aux amortissements et aux provisions		
681 Charges d'intérêts		
665 Escomptes accordés		
666 Pertes au change		
667 Charge nette sur cession de valeurs mobilières de placement		
668 Autres charges financières		
<u>Charges exceptionnelles</u>		
671 Charges exceptionnelles sur opérations de l'exercice		
672 Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
678 Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	15 781 160	16 482 024

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
707 Ventes de marchandises vendues dans l'exercice		
<u>Production vendue</u>	25 783 359	16 141 044
701 702 703 Ventes		
704 Travaux		
705 706 708 Prestations de services et études, activités annexes	25 783 359	16 141 044
709 Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement		
Montant net du chiffre d'affaires	25 783 359	16 141 044
<u>Production stockée</u>		
7133 En cours de production de biens		
7134 En cours de production de services		
7135 Produits		
<u>Production immobilisée</u>		
72 Production immobilisée		
<u>Subvention d'exploitation</u>	130 800 000	218 185 000
74 Subvention d'exploitation	130 800 000	218 185 000
<u>Reprises sur amortissements et provisions</u>		
78 Reprises sur amortissements et provisions		
<u>Transferts de charges</u>		
79 Transferts de charges		
<u>Autres produits</u>		

101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

Ucg : B01

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2020	Exercice 2019
<u>Autres produits</u>		
75 Autres produits		
PRODUITS FINANCIERS		
<u>Produits financiers</u>	367 625	393 625
761 De participation	367 625	393 625
762 D'autres immobilisations financières		
763 D'autres créances		
764 Revenus de valeurs mobilières de placement		
765 Escomptes obtenus		
766 Gains de change		
767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
768 Autres produits financiers		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<u>Produits exceptionnels</u>	494 274	217 949
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
775 Produits de cessions d'éléments d'actifs		
776 Produits issus de la neutralisation des amortissements		
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
778 Autres produits exceptionnels	494 274	217 949
774 Produits exceptionnels ope. antérieures		
Sous - total	157 445 258	234 937 618
Solde débiteur : Perte	5 764 337	3 216 374
TOTAL GENERAL	163 209 595	238 153 992

VALEURS INACTIVES

101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

EXERCICE 2020

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
COMPTE	INTITULE	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débit	Crédit
861	Titres et valeurs en portefeuille		23 940 000	23 940 000		23 940 000	23 940 000		
862			22 980 000	22 980 000		22 980 000	22 980 000		
863			22 980 000	22 980 000		22 980 000	22 980 000		
	TOTAL		69 900 000	69 900 000		69 900 000	69 900 000		

BALANCE DEFINITIVE DE L'EXERCICE 2020

101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

COMPTES	DEBIT	CREDIT
1035		24 000
1068		106 125 051
110		10 117 701
129	5 764 337	
131		215 253 977
20531	2 071 818	
20532	2 810 900	
21117	3 000 000	
21228	1 519 850	
21317	8 308 414	
21357	39 894 730	
21537	6 876 112	
21547	151 923 933	
21548	976 400	
21557	24 372 292	
21818	132 000	
21827	73 665 000	
218317	17 750 830	
218327	16 143 406	
21847	9 120 354	
21887	4 951 751	
231	1 822 464	
261	9 790 000	
280531		602 818
280532		2 810 900
2812		303 970
281317		8 308 414

BALANCE DEFINITIVE DE L'EXERCICE 2020

101 CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE

COMPTES	DEBIT	CREDIT
281357		28 714 473
28153		6 132 905
281547		143 582 445
281548		976 400
281557		24 372 292
281818		132 000
281827		53 883 000
2818317		17 231 336
2818327		15 139 187
281847		8 535 093
281887		4 595 312
4012		586 035
411119	203 536	
411120	79 433	
431		199 123
4411	104 720 392	
4417	25 980 704	
4664		15 000
4718		427 737
5117	17 800	
515	136 172 713	
TOTAUX	648 069 169	648 069 169

Le comptable soussigné, affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier. Il affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'Établissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Pour l'Administrateur Général
des Finances Publiques
Le Directeur Adjoint

A Papeete, le 02 MAR 2021



Le Payeur
de la Polynésie française

Jean-Jacques SAULNIER

WILLY WILCZEK

L'Ordonnateur soussigné certifie l'exactitude du montant des mandats de dépenses et du montant des titres de recette inscrits au présent compte financier.

A Papeete, le 06 MAI 2021



Adopté par le conseil d'Administration dans sa séance du

06 MAI 2021

A Papeete, le

06 MAI 2021

Le président du conseil d'Administration,



CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
LAGONAIRE

ATTESTATION DE CONFORMITE

L'ordonnateur soussigné certifie que les montants des opérations budgétaires mentionnés sur la balance générale au 31/12/2020 correspondent à la totalité des opérations budgétaires mandatées et mises en recouvrement par l'établissement au titre de l'exercice 2020

Cette attestation remplace la validation générale portée sur les derniers bordereaux de mandats et de titres.
Celle-ci n'est plus possible du fait de la non intégration dans Poly-GF du montant des rejets effectués par le comptable dans le cumul des émissions des mandats et des ordres de recette.

A Papeete,
Le

06 MAI 2021

L'ordonnateur



ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

NOR : APL2000530DL

PG 5

101

DÉLIBÉRATION N° 2020-63/APF

DU 15 OCTOBRE 2020

portant approbation du compte financier de
l'exercice 2019 de la Chambre de l'agriculture et
de la pêche lagonaire et affectation de son résultat

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 668 CM du 6 mai 2013 modifié relatif à la chambre et au registre de l'agriculture et de la pêche lagonaire ;

Vu l'arrêté n° 1359 CM du 1^{er} septembre 2020 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 2099/2020/APF/SG du 29 septembre 2020 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 84-2020 du 17 septembre 2020 de la commission de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'élevage et du développement des archipels ;

Dans sa séance du 15 octobre 2020 ;

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du compte financier de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire pour l'exercice 2019 est arrêté à la somme de DEUX CENT CINQUANTE TROIS MILLIONS CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE DEUX francs (253 167 752 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement.....	234 937 618 F CFP
Section II d'investissement.....	18 230 134 F CFP
TOTAL	253 167 752 F CFP

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte financier de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire pour l'exercice 2019 est arrêté à la somme de DEUX CENT QUARANTE DEUX MILLIONS SIX CENT SOIXANTE QUATRE MILLE SEPT CENT QUARANTE QUATRE francs (242 664 744 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement.....	238 153 992 F CFP
Section II d'investissement.....	4 510 752 F CFP
TOTAL	242 664 744 F CFP

Article 3.- Le compte financier de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire pour l'exercice 2019 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	Section I FONCTIONNEMENT	Section II OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	234 937 618	18 230 134	253 167 752
DÉPENSES (en F CFP)	238 153 992	4 510 752	242 664 744
RÉSULTAT	- 3 216 374	13 719 382	10 503 008

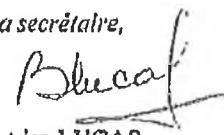
Article 4.- Le résultat d'exploitation de l'exercice 2019, soit un déficit de 3 216 374 F CFP est affecté au compte :

- 119 : Report à nouveau (solde débiteur).....	3 216 374 F CFP
--	-----------------

Article 5.- Au 31 décembre de l'exercice 2019, le fonds de roulement de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire est de CENT SOIXANTE QUINZE MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE TREIZE francs (175 793 873 F CFP).

Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,


Béatrice LUCAS

La présidente de séance,


Sylviana PUHETINI

BORDEREAU - JOURNAL DES MANDATS EMIS

BORDEREAU N° 421

Assignés sur la caisse
DU PAYEUR DE POLYNESIE
FRANÇAISE

BUDGET BUDGET PRINCIPAL
ORDONNATEUR CAPL

FEUILLET N° 1
EXERCICE 2020

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER COMPTE A CREDITER (1)	Somme totale reversant au créancier en monnaie locale (2)	REFERENCES DU MANDATEMENT - Objet de la dépense - Pièces justificatives							Somme mandatée en devise CFP (11)	CONTRE VALEUR en monnaie locale (F CFP)			Restes et Oppositions		TOTAL PAR CHAPITRE (17)	
		Acrode d'orig. (3)	Date d'émission (4)	N° de bord. (5)	N° de mandat (6)	N° chèque ou de l'ordre de paiement (7)	IMPUTATION			Montant HT et TVA non déductible (12)	Montant TVA déductible (13)	Montant TTC (14)	Code RET. (15)	Montant EN MONNAIE LOCALE (16)		
							Article (8)	Paragr. (9)								S- PartProg
AQUANET SERVITUDE BOUBEE PIRAE BP 14398 ARUE 17469 SOCREDO 00024 50500200031 34 SOCREDO	42 587	2020	21/12/20	421	739		528	6288		42 587		42 587			42 587	
TOTAL		42 587									42 587	0	42 587			
Arrêté le présent bordereau-journal des mandats à la somme figurant colonne 14									I - TOTAL du présent bordereau							
L'Ordonnateur									II - A déduire (mandats non admis)					DEVISE		
									III - TOTAL bordereaux précédents			184 381 060		0	184 381 060	
									IV - Montant général des mandats admis			184 423 647		0	184 423 647	

Reçu ordo -

DERNIER BORDEREAU 2020

CHAMBRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

La
Présidente
Mlle *Christine*
Quetta

BORDEREAU D'EMISSION DES TITRES DE RECETTE

Je soussigné, Ordinateur CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE LAGONAIRE, demande à Monsieur le Payeur de la Polynésie Française, de bien vouloir intégrer dans ses écritures les; 1 titre(s) de recette(s) ci-joint(s), numéroté(s) de 55 à 59 émis pour la somme de 1 145 000 F CFP sans le détail par imputation figure ci-après

PAPILLON n° 22/12/20
L'Ordinateur délégué,



Budget : BP
N° Bordereau : 59
N° feuille : 1 / 1
Date d'émission : 22/12/20
Exercice : 2020

PRISE EN CHARGE	N° Ordre Annexé	DESIGNATION	MONTANT HT et TVA non calculée à l'émission	MONTANT TVA additionné à l'émission	MONTANT TTC T - T CFP	REGLEMENT
	59	REGIE DE RECETTES CAPL	1 145 000	0	1 145 000	4157
			1 145 000	0	1 145 000	
TOTAL du Bordereau			1 145 000	0	1 145 000	
RAPPEL C.R.U.L.S. antérieurs			367 527 870	0	367 527 870	
TOTAL GENERAL			1 512 527 870	0	1 512 527 870	

DERNIER BORDEREAU 2020

BORDEREAU DES ORDRES D'ANNULATION/REDUCTION DE RECETTE

Je soussigné, le Chef du budget CAPL,
demande à Monsieur Le Payeur de la Polynésie Française,
de bien vouloir intégrer dans ses écritures les 1 titres de recettes ci-joints,
numérotés de 1 à 1 émis pour la somme de 87200000 F CFP dont
le détail par inscription figure ci-après.

Budget 5P
N° Bordereau 1
Date émission 11/12/2020
Exercice 2020

PAPEETE le 11/12/2020
L'Ordonnateur délégué



1391

PRISE EN CHARGE	N° Ordre Annulé	DEBITEUR	Montant HT et TVA non taxable à annuler/réduire	Montant TVA et taxe à annuler/réduire	Montant TTC E.F.CFP	REG. PART. N°
		POLYNESIE FRANCAISE SUBVENTION DU PAYS	87 200 000	0	87 200 000	
			87 200 000	0	87 200 000	
		Total Bordereau	87 200 000	0	87 200 000	
		RAPPEL CUMULS antérieurs	0	0	0	
		TOTAL GENERAL	87 200 000	0	87 200 000	

DERNIER BORDEREAU 2020